

ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU
REDRESSEMENT PRODUCTIF
ET DU NUMERIQUE

FREDERIC CUVILLIER
SECRETAIRE D'ETAT AUX TRANSPORTS, A
LA MER ET A LA PECHE

Communiqué de presse

## Communiqué de presse

Paris, le 30 juin 2014 N°187

Arnaud MONTEBOURG, Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique et Frédéric CUVILLIER, secrétaire d'Etat aux Transports, à la Mer et à la Pêche ont co-présidé la réunion du Comité Stratégique de Filière (CSF) « Aéronautique », en présence de Marwan LAHOUD, Vice-président du CSF et Président du GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales).

Le secteur aéronautique réunit en France près de 4000 entreprises et emploie 320 000 personnes, de manière directe. Filière d'excellence, l'aéronautique française a connu une croissance de 9% en 2013 et créé un solde positif de 6000 emplois. Elle représente le premier secteur exportateur de notre économie, en générant un excédent de la balance commerciale de 22Md€ et elle contribue ainsi au rayonnement européen et mondial de la France.

La réunion annuelle du CSF aéronautique a été l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre du contrat de filière, adopté en janvier 2013. À travers ce contrat, la filière aéronautique souhaitait porter la priorité sur la poursuite des efforts technologiques, afin de soutenir la compétitivité hors coût, sur la formation, sur la modernisation du système industriel et sur une meilleure intégration des PME et des ETI afin de développer encore les exportations.

<u>Des avancées significatives ont d'ores et déjà été réalisées, témoignant du dynamisme et du volontarisme de la filière, notamment :</u>

- le développement de la pratique de la « chasse en meute », qui conduit les grands groupes à emmener systématiquement les PME et ETI sous-traitantes dans les salons internationaux.
- l'intensification de la pratique de l'alternance : l'objectif de 6000 alternants a été atteint avec deux ans d'avance et le partage de parcours des apprentis entre les grands donneurs d'ordre et les sous-traitants PME-ETI s'intensifie. 170 apprentis en ont déjà bénéficié et l'objectif est de doubler ces effectifs d'ici 2015,
- l'adoption de la feuille de route du plan « Avion électriques et nouvelles générations d'aéronefs » et sa mise en œuvre, avec la réalisation du premier vol de démonstration de l'e-Fan, biplace tout électrique, démonstrateur d'un 1er avion hybride régional

Afin de poursuivre et d'amplifier ces efforts, les acteurs de la filière se sont engagés par ailleurs :

- à mettre en place un groupe de travail pour faire émerger une filière de thermoplastie, qui sur un marché à fort potentiel, permettra d'assurer dans le temps la compétitivité de l'industrie française en substituant le métal par des matières plastiques
- à mettre en place un programme d'amélioration de la coordination logistique entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants, par l'investissement dans une plateforme unique et la définition de standards communs d'échange d'information.

Frédéric CUVILLIER a souligné «la cohésion exemplaire d'une filière très structurée, riche de grands groupes comme Airbus, Dassault, Thales ou Safran, dont les programmes constituent les locomotives de l'activité de la filière, riche également de ses équipementiers et PME, qui représentent la moitié de la création de richesses et la moitié des emplois de la filière. ». Il a salué « le rôle essentiel joué par le Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile (CORAC) dans le dialogue sur l'innovation entre les acteurs industriels et la puissance publique. »

De son côté, Arnaud MONTEBOURG a salué l'implication de la filière pour l'avancée des plans de la nouvelle France industrielle qui la concerne, « Avion électrique et nouvelle générations d'aéronefs » et « Dirigeables et Drones Civils ». Pour le ministre, « ces plans permettront de porter la filière vers la révolution de la mobilité décarbonnée, avec des avions de moins en moins consommateurs de carburant. » Il a également déclaré que « face à la concurrence internationale, le gouvernement mettra tout en œuvre pour protéger cette industrie des pratiques déloyales, en portant s'il le faut le combat devant les instances européennes et mondiales. »

Contacts presse:

Cabinet de Fréderic CUVILLIER : 01 40 81 77 57 Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13